

**Livre.** A travers une relecture de l'histoire de 1905, du rôle de l'enseignement public et privé, cet ouvrage nous propose un décryptage des maux qui tentent de fragiliser la démocratie.

# Les enjeux de la laïcité

**Laïcité et république,**

de Guy Coq, 330 pages, 9,50 euros, éditions du Félin, 2003.

**L**aïcité et république, le lien nécessaire, par l'agréé de philosophie Guy Coq (membre de la direction de la revue *Esprit*) est à la fois un livre de réflexions et d'actualité, fondamental pour comprendre les véritables enjeux de la laïcité en pleine période de cogitations de la commission Stasi, à l'heure de la surmédiatisation des problèmes de voile et à la veille de la commémoration des cent ans de la loi de 1905. Livre précieux aussi car Guy Coq est un observateur méticuleux de l'évolution de la laïcité (spécialiste d'Emmanuel Mounier, ce catho de gauche a publié une dizaine d'ouvrages sur les questions d'éducation et de laïcité.) Il permet d'y voir clair parmi les arguments de ceux qui, au nom du droit à la différence, se font les apôtres de la différence des droits.

En période de crise, la démocratie – dont la quintessence se caractérise par l'absence du sacré dans ses principes fondateurs – est d'autant plus fragilisée et vulnérable aux doléances de tous les intégrismes prêts à se battre pour son délitement. A travers une relecture de l'histoire de 1905, du rôle de l'enseignement public et privé, Coq décrypte l'ensemble des maux qui, cherchant à démanteler le système éducatif, contribuent à fragiliser davantage la démocratie. «*S'il n'y a pas un minimum de cohérence culturelle, construite entre les membres d'une société, celle-ci éclate en mondes humains repliés, parfois ennemis, ambitionnant de se constituer en véritables sous-sociétés concurrentes dans l'appropriation de l'espace commun*», synthétise Guy

Coq avec un sens de la précision où la pertinence le dispute à la clarté.

Mais surtout, Coq pose d'emblée le problème de fond obscurci par la multiplicité des questionnements: «*Au-delà de la spécificité de l'histoire de France, la laïcité est un principe d'institution du social qui a une portée universelle tant il est solidaire du principe démocratique.*» Bref, derrière les interrogations sur la loi de 1905, sur la validité de la laïcité, il s'agit de notre bien commun le plus

précieux: l'amélioration du fonctionnement de la démocratie. Allons-nous vers plus ou moins de démocratie? L'enjeu est un choix de société: ouverte ou fermée.

Or, parmi les incessants coups de boutoir que les intégrismes de tout poil infligent à la laïcité, Guy Coq rappelle que l'un des plus pernicieux est venu de la plus haute juridiction administrative, autrement dit un des piliers de la République, le Conseil d'Etat lui-même. En effet, c'est en 1992 que les magistrats administratifs ont énoncé un arrêt dont l'ambiguïté rédactionnelle n'a cessé de désarmer les défenseurs de la laïcité (notamment les chefs d'établissement) et d'ouvrir un boulevard aux thuriféraires d'une laïcité dite «ouverte».

Dans un avis de 1992, le Conseil d'Etat se refuse à voir dans le voile islamique un signe religieux avilissant pour la femme. Et Coq – partisan d'inscrire le voile comme signe sexiste au nom de la Convention internationale des droits de la femme – de s'insurger contre une décision qui place les enseignants sous la surveillance des juges. «*Où est-il donc écrit que, liberté de conscience, neutralité laïque étaient obligation de laisser toute licence à ceux qui visent à détruire la société démocratique?*», interroge le philosophe dont l'ambition ne peut que séduire le lecteur puisqu'il s'agit d'*inventer dans la civilisation présente un monde meilleur*». ◆

DANIEL LICHT